

ABONNEMENTS

Belgique: fr. 25-00.—Étranger: fr. 25-00 (Port en sus.)

L'Année parue:

Belgique: fr. 30-00.—Étranger: fr. 33-00 (Port en sus.)

L'ÉMULATION

PUBLICATION MENSUELLE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE

D'ARCHITECTURE

DE BELGIQUE

ANNONCES & RÉCLAMES

A FORFAIT.

S'adresser rue Cans, 22,

IXELLES.

DIRECTION—ADMINISTRATION:

Rue Cans, 22, Ixelles.

DIRECTION—RÉDACTION:

Rue des Quatre-Bras, 3, Bruxelles.

— 43 —

Bruxelles, Juillet-Août 1877.

SOMMAIRE:

Anvers. Le 300^e Centenaire de la naissance de Rubens. — Congrès artistique. — Visite à l'Exposition. — Lettres sur l'Académie royale des Beaux-Arts de Bruxelles. — Faits divers. — Concours de la Société Centrale d'Architecture.

300^e Anniversaire de la naissance de Rubens.

CONGRÈS ARTISTIQUE D'ANVERS.

Samedi 18 août, à 6 1/2 heures du soir, a eu lieu au local du Cercle Artistique d'Anvers, la réception des membres du Congrès. La réunion était nombreuse et la grande salle contenait en ce moment, parmi une assemblée d'artistes, les sommités artistiques étrangères et belges.

Monsieur Edouard Pécher, président du Cercle artistique, souhaite la bienvenue aux membres du Congrès dans les termes qui suivent :

MESSIEURS,

Un sentiment de fierté et de reconnaissance nous anime en vous souhaitant la bienvenue parmi nous.

C'est avec orgueil que nous enregistrons dans les annales du Cercle Artistique, Littéraire et Scientifique d'Anvers le jour où l'honneur nous a été réservé de faire accueil à tant d'hommes distingués dans le monde des lettres et des arts.

Oui, Messieurs, nous sommes profondément reconnaissants de la sympathie que les nations les plus éclairées de l'Europe témoignent à notre chère Belgique en cette circonstance solennelle que la glorification des lettres et des arts caractérise.

Votre présence ne nous dit-elle pas que nous avons tenu une place utile à l'humanité dans la famille des nations ?

Vivre dans l'estime des peuples et des gouvernements, telle est notre ardente ambition.

A nous maintenant, Messieurs, de rendre hommage au mobile supérieur qui vous amène dans la cité de Rubens.

Ce mobile est un des caractères distinctifs de notre époque et de notre société laïque et démocratique.

A son plus grand honneur, notre siècle ne s'incline plus que devant le mérite personnel. Il met sa gloire à relever partout le culte des grands hommes, le culte des élus du génie qui ont été utiles à l'humanité.

Nous avons vu, il y a deux ans à peine, l'Italie régénérée, convier l'Europe à la glorification de Michel-Ange. Aujourd'hui la Belgique, maîtresse de ses destinées, célèbre avec des transports d'enthousiasme et d'amour le culte de Pierre Paul Rubens dont les œuvres ont assuré l'immortalité de la patrie belge. Et l'Europe est ici comme elle était à Florence ! Voilà, Messieurs, un noble et indestructible progrès, dû à l'influence bienfaisante de la liberté politique et de l'affranchissement moral de l'homme. Saluons-le avec bonheur.

Messieurs, si les souffrances endurées à la guerre sous le même drapeau engendrent la fraternité entre les hommes, combien n'est-il pas plus vrai de dire que les hommes se sentent profondément frères, que le sentiment des mêmes devoirs envahit leur âme, que la foi dans leur commune destinée les pénètre lorsqu'à l'ombre de la paix, et sous la protection de la liberté, de la justice et du droit, ils s'unissent pour rendre hommage aux bienfaiteurs de l'humanité !

Messieurs, de pareils résultats ne disent-ils pas bien haut, la marche irrésistible du progrès, le triomphe certain de la morale: ne prouvent-ils pas la puissance des arts dans la civilisation !

Dans le congrès auquel vous avez bien voulu adhérer et qui s'ouvrira demain, vous délibérerez sur la mission morale et sociale de l'art et sur d'importantes questions qui touchent aux intérêts de l'art et des artistes.

Honoré d'exercer envers vous l'hospitalité du Cercle Artistique, je me plais à vous dire que sa tribune est libre sans restriction aucune: — autorisés par la loi, nous saluons, comme étant de droit naturel, la liberté de la pensée et nous en accueillons volontiers l'expression sous toutes ses formes diverses, qu'elles aient pour objet l'art, la philosophie, la politique ou la morale. — Toutes les opinions peuvent donc se produire ici, certaines de ren-

— 44 —

contrer chez nous la déférence qui est due au talent et à la sincérité.

Messieurs, l'accueil fraternel que nous sommes heureux de vous faire, vous le retrouverez enthousiaste dans la population de notre libre et fière cité.

Fidèles à la tradition de nos pères — fidèles au respect séculaire que les Belges portent à leurs franchises communales, allons, Messieurs, saluer le premier magistrat de la cité, l'élu de la population.

Le Bourgmestre d'Anvers vous attend à l'Hôtel-de-Ville, mais avant notre départ permettez-moi, Messieurs, de vous offrir le vin d'honneur au nom du Cercle Artistique et d'acclamer en vous les amis de notre nationalité, les amis de la ville d'Anvers, les admirateurs respectueux du génie de notre immortel Rubens.

Honneur et accueil aux étrangers !

Les applaudissements unanimes accueillent ces chaleureuses pensées, exprimées en paroles si éloquentes, puis, après avoir vidé la coupe de bienvenue, l'assemblée toute entière se rend à l'Hôtel de ville où Monsieur le Bourgmestre De Wael, en quelques paroles émuës et éloquentes, souhaite, au nom de la Ville d'Anvers, la bienvenue à l'assemblée qui lui est présentée par Monsieur Pécher.

Puis des délégués étrangers, entr'autres Monsieur le chevalier de Jonghe van Hellemet, un représentant de la Société *Amicitia* de Rotterdam et un délégué allemand, répondent aux paroles de l'honorable Bourgmestre. Mais il est 8 heures et M. De Wael nous convie à le suivre à la *Place Verte* où, vis à vis de la statue de Rubens et à ses pieds pour ainsi dire, va être exécutée pour la première fois la Cantate composée par *Pierre Benoit* et dont le livret est dû au poète *J. De Geyster*.

Il fait un temps superbe et la soirée se prête admirablement au succès de cette inauguration des fêtes commémoratives de Rubens.

Je ne vous ferai point la description de cette soirée, pas plus que je n'examinerai la Cantate: ce soin revient à des hommes compétents en l'art musical; je vous dirais seulement que cette œuvre produit une impression profonde, s'empare du cœur et de l'imagination en évoquant de grandes et poétiques images.

Il y a peut-être beaucoup à critiquer pour un musicien; pour moi j'ai trouvé la Cantate admirable et Benoit un musicien savant et inspiré parfois; tout le monde a semblé être de mon avis, car, à diverses reprises, l'enthousiasme a éclaté en tonnerres d'applaudissements et en bravos éclatants.

Le lendemain dimanche, à 1 heure, a eu lieu au Cercle artistique, l'ouverture du Congrès. Monsieur le Bourgmestre De Wael, président de la Commission organisatrice, exprimant les regrets de ne pouvoir présider aux travaux du Congrès, il se devait à d'autres nombreux devoirs, a proposé à l'Assemblée de désigner comme président l'honorable M. Edouard Pécher, proposition qui fut ratifiée par les acclamations de l'Assemblée.

Prenant place au bureau, M. le Président du Congrès remercie l'Assemblée, lui rappelle la subdivision en sections et les objets à examiner par chacune de celles-ci; puis il déclare le Congrès ouvert et annonce que les locaux destinés à chaque section vont être désignés. Mais avant cette organisation, l'assemblée, sur la proposition de son Président, nomme les Présidents et Vice-Présidents d'honneur. Les Présidents, Vice-Présidents, Secrétaires et rapporteurs de chaque section sont nommés; celles-ci se rendent enfin dans les locaux qui leur sont désignés.

La 4^e section: *architecture*, dont je m'étais promis

— 45 —

de suivre les travaux, avait pour président Monsieur Wellens, président de la Commission Royale des Monuments et secrétaire général du Ministre des Travaux Publics. — Au bureau prennent place, outre le président, le secrétaire, M. l'avocat Moïana et le rapporteur M. Scoy architecte et professeur à l'Académie d'Anvers.

M. le Président propose de compléter le bureau par la nomination d'un président et d'un vice-président; il présente pour remplir ces fonctions MM. C. Garnier architecte de l'Opéra de Paris, membre de l'Institut de France, H. Beyaert, architecte, membre de la Commission royale des monuments et Schadde professeur à l'Académie Royale des Beaux-Arts d'Anvers.

Ces trois nominations sont faites par acclamation, puis le Président propose à l'Assemblée de commencer immédiatement l'examen des questions mises à l'ordre du jour.

Quelques objections sont présentées à cette proposition: l'on fait remarquer que l'heure est déjà avancée; que ces questions sont assez importantes pour qu'on les examine de près et avec soin, qu'enfin beaucoup de membres désirent se préparer avant d'entamer la discussion.

Monsieur le Président demande que, sans entrer directement dans la discussion, on examine cependant les questions posées afin que la section, dans les réunions ultérieures, puisse entamer et suivre d'une façon régulière l'étude de ces questions.

Cette proposition est adoptée et M. C. Lucas, secrétaire de la Société Centrale d'Architecture de Paris et délégué de ce collège, fait remarquer avec beaucoup de lucidité que la première question doit être scindée, qu'elle contient un principe général, universel, et que le second membre n'est plus que l'application restreinte, particularisée, de cette proposition; par la détermination d'une nation et de périodes de l'art.

Monsieur le Président se rallie à cette proposition et fait remarquer en outre combien il serait précieux que quelques éclaircissements soient donnés par ceux qui ont collaboré à la rédaction des questions posées. Malheureusement cette question ou plutôt ce désir exprimé par Monsieur Wellens reste sans réponse, bien que plusieurs membres de la Commission organisatrice du Congrès soient présents.

Enfin la question est scindée et la discussion s'empare immédiatement du premier membre: *Chaque pays doit-il respecter, dans ses constructions, les traditions de l'architecture nationale.*

Je ne puis ici reproduire tout ce qui a été dit pour ou contre les questions posées; qu'il me suffise de dire qu'après avoir examiné celle qui précède, le second membre de la première question et la seconde question furent l'objet de longues discussions auxquelles prirent part MM. Wellens, Garnier, Lucas, Beyaert, Cuypers, Scoy, Trappeniers et Vincent.

Et je vous avouerai que ce n'est pas sans un vif plaisir que j'ai entendu l'assemblée prononcer qu'il y a lieu de laisser aux artistes toute liberté dans l'emploi des styles et même dans l'interprétation de ceux-ci. L'assemblée émit aussi le *vœu* de voir instituer dans les Académies une *chaire d'art national*.

Quant à la seconde question, l'avis unanime a été que l'Administration ou les pouvoirs publics sont suffisamment armés et qu'il serait dangereux d'augmenter ce pouvoir qui finirait par entraîner tous les abus d'une véritable tyrannie.

Pour en arriver là quelques membres, la plupart, ont dit d'excellentes choses; mais d'autres en revanche ont donné la volée à des... naïvetés d'une assez jolie force, sous prétexte de trancher cette question d'art national au moyen de laquelle on pourrait diviser les artistes belges en deux camps comme on a failli diviser le pays en deux partis pour la langue.

J'ai entendu parler d'architecture naturelle et d'architecture métaphysique (*ô Science des ABSTRACTIONS!*) On a aussi beaucoup parlé des matériaux et, d'un avis presque unanime, il a été reconnu regrettable que nous n'employions pas que nos matériaux nationaux.

Je n'insisterai pas sur ces questions incidemment soulevées: je me propose d'y revenir tout spécialement, dans un prochain numéro; mais je constaterai pour finir, ce qui était peut-être dans l'esprit de tout le monde, que les plus mauvais défenseurs de l'art flamand se comptent parmi ceux qui mettent le plus d'acharnement à faire de cet art notre art national, à nous le faire accepter comme le seul qui convienne à nos mœurs, à nos idées, à notre climat.

Pour finir je rappellerai ces principes remarquables énoncés au sein de la discussion au Congrès de 1861: *L'art et la philosophie ont les rapports les plus étroits: l'art s'inspire de la pensée et n'est pas une imitation servile de la nature. Quant à la pensée elle-même, elle doit être libre, spontanée et n'être pas dictée par une école ou une croyance.* E. A.

Visite à l'Exposition

Paris, 15 août 1877.

Les travaux de l'Exposition de 1878 continuent à marcher avec rapidité et leur état nous paraît aujourd'hui assez avancé pour en faire à nos lecteurs une courte description qui leur permettra néanmoins de se faire une idée de ce que pourra être cette œuvre gigantesque à laquelle la France a convié toutes les nations du monde. Toutes ont répondu à son appel et plusieurs d'entre elles la Belgique, l'Angleterre, l'Autriche, la Hollande etc. ont demandé et obtenu des emplacements considérables. Deux nations seulement, deux empires, se sont abstenues: le Brésil et l'Allemagne.

Ce qui frappe d'abord le visiteur c'est l'imposante galerie destinée aux machines, dont l'exécution a été confiée à quatre grands constructeurs, la Compagnie de Fives-Lille, le Creusot, Cail et Compagnie et Eiffel. L'ensemble de cette construction forme un rectangle mesurant d'axe en axe des galeries 680^m 60 × 281^m. Les grandes galeries latérales qui longent l'une l'avenue de La Bourdonnaye (Compagnie de Fives-Lille) l'autre l'avenue de Suffren (Le Creusot) sont composées chacune de 43 fermes portées par des piliers distants de 35^m 60; chaque travée a une largeur de 15^m et la hauteur de ces galeries est de 23^m; le poids total du fer employé à leur construction est d'environ 8 millions de kilogrammes.

Les travaux de la Compagnie de Fives-Lille sont en avance de 3 semaines environ sur ceux du Creusot, et la compagnie de Fives-Lille n'emploie actuellement sur son chantier que 104 ouvriers tandis que le Creusot en occupe plus de 250. L'échafaudage de la compagnie de Fives-Lille est aussi plus simple, plus élégant que celui employé par le Creusot; les piliers sont levés simultanément par deux treuils sous chacun par 6 hommes et l'opération se fait en trois quarts d'heure; chacun de ces piliers pèse 16 tonnes et on lève deux piliers tous les deux jours. Les fermes sont levées (en 4 tronçons) par une grue placée à la partie supérieure de l'échafaudage.

La compagnie de Fives-Lille a en ce moment 34 fermes mises en place, et par la façon intelligente dont les travaux ont été dirigés et conduits, les autres constructeurs ont pu mener de front leur travail avec celui de ladite compagnie; c'est ainsi que 26 travées sont entièrement couvertes et 16 vitrées. On commence la construction des murailles de séparation des galeries, il y en a même 100^m d'exécutés.

Le Creusot a monté le même nombre de fermes que la compagnie de Fives-Lille, mais les verrières et sablières ne sont posées que sur un très-petit nombre de travées et 8 seulement de celles-ci sont couvertes. Cet établissement rattrapera facilement le temps perdu car tous ses fers sont arrivés à pied d'œuvre, et nous pensons que l'exécution de ses travaux sera terminée en temps voulu, c'est-à-dire le 20 septembre prochain, dernier délai.

Sur le côté de ces deux grandes galeries et faisant corps avec elles, se trouve une petite galerie destinée à l'exposition des matières alimentaires et du petit matériel d'agriculture. Cette galerie mesure 17^m de largeur et possède une avancée de 5^m destinée à servir de promenoir.

Les fermes de la grande galerie des machines ne sont pas des fermes du genre Polonceau qui auraient donné par suite de la grande longueur de la galerie une perspective désagréable, ce sont des fermes en forme d'arc. Leur étude en a été faite par la compagnie de Fives-Lille, d'accord avec la Commission de l'Exposition.

Les galeries faisant face à l'Ecole militaire et au Trocadéro, dont la construction a été confiée aux maisons

Cail et Eiffel sont également très-avancées. Les piliers et les fermes sont en place, une partie des verrières est posée et la couverture est à peu près terminée.

La partie métallique exécutée par la maison Cail se compose de 26 fermes portées par des piliers, la distance des piliers est de 26^m 60 et la longueur de chaque travée est de 10^m; à chaque extrémité de cette galerie se trouve un pavillon en maçonnerie surmonté d'un dôme métallique.

La partie métallique exécutée par la maison Eiffel se compose de 22 fermes réunies par leurs piliers et formant deux groupes séparés par un pavillon central surmonté d'une coupole; aux extrémités de chacun de ces groupes se trouve également un pavillon en maçonnerie surmonté d'un dôme. Tous ces pavillons auront une hauteur totale de 44 mètres.

Les constructions des galeries intérieures, dont l'exécution a été confiée aux soins de MM. Roussel, et Rigolet (du côté de la compagnie de Fives-Lille) et à MM. Moisant et Bandet (du côté du Creusot), sont presque entièrement achevées. Toutes ces galeries sont parallèles aux deux grandes galeries latérales et sont exécutées avec des fermes du genre Polonceau.

La Galerie réservée aux beaux-arts et qui occupe le centre de l'Exposition se compose de 8 bâtiments distincts divisés en deux groupes séparés par un bâtiment central réservé à la ville de Paris. Ces bâtiments sont en outre séparés les uns des autres par des parterres élégants. Le gros œuvre en maçonnerie est terminé, il ne reste plus à poser que les couvertures et la décoration.

Du côté de la Galerie faisant face au Trocadéro se trouvent deux cascades avec jardin, dont la construction est déjà très-avancée.

Sur la rive gauche de la Seine on élève et on élargit le quai pour prévenir les inondations; cette plaine sera destinée à recevoir le matériel de navigation et les engins maritimes.

Le palais de l'Exposition sera relié au Trocadéro par le pont d'Iéna que l'on élargira à cet effet (sa largeur sera doublée), en posant sur ce pont à hauteur des parapets des dés en maçonnerie sur lesquels seront placés des poutres en fer. L'exécution de ce travail est confiée à la maison Joly d'Argenteuil.

En face le pont d'Iéna est situé le palais du Trocadéro, construction élégante, ayant la forme d'un fer à cheval à branches très-écartées, et au centre duquel se trouve une rotonde avancée. Une chute d'eau large de plusieurs mètres aura son point de départ sous le centre de la colonnade de la rotonde et viendra de gradin en gradin se déverser dans un vaste bassin central. En 1878, Paris aura donc ses grandes Eaux, comme Versailles, Fontainebleau et St-Cloud, et ces eaux joueront les dimanches et jours fériés.

Toute la partie en maçonnerie du Trocadéro est terminée et on commence à poser la toiture. Ce palais pour les fondations duquel d'immenses travaux de maçonnerie ont dû être entrepris, peut être évalué à environ 8.000.000 de francs. La ville de Paris s'est réservée le droit de le racheter après l'exposition pour 3.000.000 francs, et il sera transformé en salle de fêtes ou d'expositions temporaires.

Ainsi qu'on peut le voir par ce court exposé, les travaux marchent rapidement et tout fait supposer qu'ils seront terminés en temps utile. Espérons que de nouvelles complications politiques tant intérieures qu'extérieures ne viendront pas apporter de retards dans l'accomplissement de cette œuvre de civilisation et de paix. Espérons également que dans cette lutte grandiose la France et la Belgique sauront conserver la place qu'elles ont acquise en 1867, au point de vue industriel et artistique. C'est d'ailleurs non pas une espérance, mais une sincère conviction chez votre tout dévoué

E. RESTIAU.

LETTRES SUR L'ACADÉMIE.

Bruxelles, le 30 juillet 1877.

I.

Pendant plusieurs années, j'ai été élève de l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles; j'ai été pris dans les engrenages de cette lourde machine, compliquée et vieillotte, classique et routinière; j'ai pu examiner de près quantité de rouages presque inertes et que quelques idées de progrès rendraient cependant bien utiles. Les ennuis et les déboires dont j'ai été abreuvé m'ont rendu sceptique, et il m'est resté de mon séjour dans les caves de la rue de la Régence un écoeurement dont je voudrais, pour beaucoup, affranchir mes jeunes confrères en Architecture. Aussi me suis-je proposé, si toutefois la rédaction de l'*Emulation* y consent, de mettre à nu quelques plaies dont souffre le grand corps de l'Académie (j'allais dire le... cadavre); je souhaite ardemment que cette campagne que j'entreprends redresse mes griefs: ainsi Vitruve et Vignole me soient en aide!...

Et d'abord, causons un peu de la classe de composition architecturale, et surtout des concours dont il y a beaucoup à dire.

Je crois que tous les architectes seront d'accord avec moi pour déclarer que l'organisation des concours est absolument défectueuse: elle ouvre la porte à quan-

tité d'abus, et le résultat n'est pas l'expression vraie et sincère du talent et de la science des concurrents.

En effet, à quoi aboutissent les 63 heures que l'on passe en loge: à rien ou pas grand' chose, car je ne considère pas comme un travail sérieux l'esquisse des plans, façades et coupes que l'on dépose lorsque sonne l'heure de la délivrance. La plupart de ces esquisses sont informes, vagues ou *flou* (pour employer un terme de photographie); rien n'est déterminé, et ce rendu est fait avec intention, ordinairement par des concurrents bambocheurs ou médiocres: il y a eu des esquisses, que j'ai vues, dont il y avait moyen de faire n'importe quel monument d'un style à tirer au sort: l'expérience a été faite.

Une fois sorti de loge, rien n'est plus facile, pour le concurrent médiocre, d'arriver, avec son esquisse indéterminée, à commander à d'autres et moyennant salaire un superbe concours qui, le jour du verdict, l'emportera sur des œuvres sérieuses mais faites par les concurrents eux-mêmes. Et qu'on ne vienne pas me dire que la police exercée par le surveillant et le concierge peut prévenir de pareils abus: quelques notes et quelques mesures sur un bout de papier aideront facilement le concurrent à reconstituer à l'Académie le projet que des amis complaisants auront élaboré chez lui.

Il y a même plus fort. Un soir, un concurrent arrive à l'Académie, dix jours avant la fermeture du concours (il n'avait pas paru pendant les quatre semaines précédentes), et demande de pouvoir apporter une planche sur laquelle était collée une feuille de papier blanc: constatation est faite que le Wattmann est immaculé, et notre confrère fait semblant de travailler. Deux jours avant la clôture il dessinait encore les plans, et le soir de la remise des projets l'on remarquait avec stupéfaction l'apparition d'une énorme façade, lavée et ombrée à souhait. — On sut plus tard que la feuille blanche, introduite à l'Académie avec l'approbation de tous, possédait au revers la façade faite en entier à domicile; mais il n'était plus temps de réclamer, et ce projet passa sous les yeux du jury.

Je cite ce fait absolument historique pour mettre la puce à l'oreille du Conseil académique et démontrer que la surveillance est tout-à-fait nulle.

Aussi, et ce sera ma conclusion et ma morale, je ne vois qu'un remède à cette situation déplorable et décourageante: les concours devraient être entièrement faits en loge: le jugement du jury porterait ainsi sur le travail réel de chaque candidat. — Pourqu'on ne pas adopter cette réforme: ce système se pratique déjà avec succès pour le concours dit de 1000 francs.

Si, au contraire, l'autorité s'obstine à piétiner sur place, les abus et les fraudes continueront à se pratiquer sur une large échelle, et l'on ne cessera de dire que les concurrents sacrifient plus à Bacchus qu'à Minerve.

Si les lecteurs de l'*Emulation* trouvent les questions académiques suffisamment intéressantes (1), je leur promets volontiers la suite au prochain N°.

π R.

(1) Pour notre part, oui; mais en vous laissant la responsabilité de vos affirmations.

La Rédaction.

FAITS DIVERS

Anvers. — Concours de Rome 1877. — Sculpture. C'est avec plaisir que nous annonçons le brillant succès obtenu par l'Académie royale des Beaux Arts de Bruxelles en la personne d'un de ses plus brillants élèves, Monsieur Julien Dillens.

A l'unanimité, le jury lui a décerné la couronne et l'a déclaré lauréat du grand concours de sculpture.

Nous avons eu la chance de voir exposées les œuvres des concurrents et tous ceux qui les ont vues diront avec nous: la supériorité de l'œuvre de Dillens est incontestable.

Le sujet imposé était: *un Gaulois vaincu, prisonnier des Romains*. — (Nous aimons mieux cela que tous les Epaminondas, Achille, etc., etc. de jadis).

Il est là, debout, la jambe droite tendue, la gauche ployée, comme s'il allait s'élançer; son œil étincelle sous les sourcils tendus; tout en lui menace encore et bien qu'enchaîné son bras droit (le bras qui frappe) est tendu, le poing crispé, vers le Romain qui le raille sans doute, maintenant qu'il est impuissant.

Dans ce mouvement en avant du bras droit, le bras gauche qui lui est attaché se dérobe en entier derrière le torse, mouvement d'une vérité admirable.

Cette composition est splendide et possède déjà toutes les qualités du maître; modelé, faire et habileté. — Comme dessin, cette figure est correcte et élégante (Dillens est d'ailleurs un dessinateur hors ligne); au point de vue esthétique tout dans cette œuvre concourt à l'expression de ce sentiment: *la force physique vaincue, mais la force morale ardente encore comme au feu du combat*.

C'est un succès enlevé haut la main, et l'école de Bruxelles a le droit d'en être fière. — Aussi à son retour à Bruxelles, une brillante réception a été faite au lauréat par la Société l'*Union des Arts*, les professeurs de l'Académie et son secrétaire M. Henne; la Société Centrale d'Architecture et la Société des élèves de l'Académie dont Dillens est le président. L'Administration Communale de Bruxelles y était représentée par... la musique des pompiers. D'excellents discours ont été prononcés: par M. Stallaert, professeur de peinture à l'Académie; par M. Hoste, président du *Willems fonds*; par M. A. Van Hamme, président de l'*Union des Arts*, M. Hellemans, président de la *Société Centrale d'Architecture* et au nom de la Société des élèves de l'Académie.

Concours de la Société Centrale d'Architecture: Jury: MM. Beyaert, Jamaer, Janlet et Van Ysendyck.

Résultats: MM. Raguez, 1^{er}; — Acker, 2^e et Hellemans, 3^e; — au prochain N° le compte-rendu.